



Communiqué

de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

SECOND MANDAT DE CINQ ANS POUR LE DIRECTEUR DE L'EMCDDA

Le conseil d'administration de l'EMCDDA reconduit Alexis Goosdeel à la tête de l'agence

(25.06.2020, LISBONNE) Le conseil d'administration de l'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)** a reconduit aujourd'hui à l'unanimité son directeur, **Alexis Goosdeel**, pour un nouveau mandat de cinq ans. Directeur de l'agence depuis le 1 janvier 2016, M. Goosdeel est reconduit dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025.

La présidente du conseil d'administration, **Laura d'Arrigo**, a salué cette décision: «Je félicite M. Goosdeel pour ce nouveau mandat. Cette décision témoigne de l'appréciation du Conseil d'administration pour le travail accompli sous sa direction et du soutien pour sa vision de l'Observatoire. Le directeur et son équipe ont fourni des résultats de grande qualité, et ont fait preuve d'une capacité d'adaptation face à des changements sans précédent. Je lui souhaite beaucoup de réussite pour ce second mandat à la tête de cette agence tournée vers l'avenir».

A sa prise de fonction en 2016, M. Goosdeel (Belgique) avait défini la Stratégie 2025 pour l'EMCDDA, présentant une vision à long terme afin de contribuer à une Europe plus saine et plus sûre, en produisant de l'information de qualité au service de l'action et des politiques dans le domaine des drogues. M. Goosdeel a rapidement restructuré l'agence et ses priorités autour de cette stratégie et de ses deux piliers que constituent la santé publique et la sécurité. Cette année l'agence conclut ses travaux de la Feuille de Route 2020 et planifie le contenu de la nouvelle Feuille de Route 2025.

Lors de son premier mandat, M. Goosdeel a accordé une attention particulière à la mise en place d'un programme de gestion de projets et d'un système de suivi de la performance, qui ont progressivement réorienté l'agence vers un modèle au service de ses principaux clients et partenaires, en offrant des analyses et des services qui répondent à leurs besoins. En 2019, l'Observatoire a obtenu ses meilleurs résultats opérationnels et financiers depuis sa création, et a fait l'objet d'une quatrième évaluation externe positive sur la période 2013-18. La dernière évaluation décrit l'agence comme un centre d'excellence scientifique, en Europe comme à l'international.

Depuis mars 2020, la crise sanitaire de la COVID-19 a mis la réactivité de l'EMCDDA à l'épreuve, tant sur le plan de la continuité des activités que celui de la surveillance des usages et du marché de la drogue. Sous la direction de M. Goosdeel, l'agence a agi promptement et de manière proactive afin d'adapter ses méthodes de travail et ses productions scientifiques pour répondre aux nouveaux besoins. L'agence a 'pris le pouls' de l'impact de la COVID-19, en publiant une série d'analyses sur les changements observés sur le marché européen de la drogue et les défis auxquels les usagers de drogues et les services essentiels qui les soutiennent font face. L'Observatoire a également fourni de nouveaux services aux professionnels et aux usagers.

Réagissant à sa reconduction, **Alexis Goosdeel** a dit «C'est un honneur et un privilège d'être reconduit aujourd'hui pour mener l'EMCDDA de l'avant vers un objectif ambitieux pour 2025. L'agence est prête pour affronter les défis du futur, pour innover et se réinventer dans le cadre de sa mission. Le renouvellement de mon mandat coïncide avec le 25^{ème} anniversaire de l'agence. Qui aurait imaginé,

il y a quelques mois la situation que nous vivons actuellement ? Cela nous conforte dans la conviction qu'il est nécessaire d'être préparés aux nouvelles menaces. A une époque où la transformation digitale devient vitale pour toutes les organisations, nous continuerons à utiliser les nouvelles technologies pour optimiser le travail de l'agence et la communication, et nous développerons un mode d'organisation qui nous aidera à contribuer de manière encore plus efficace à une Europe plus saine et plus sûre».

Note aux éditeurs

Le profil de M. Goosdeel est disponible à l'adresse suivante: www.emcdda.europa.eu/about/director

Le directeur de l'EMCDDA est le représentant légal de l'agence et est responsable devant le Conseil d'administration, principal organe décisionnel de l'agence. Nommé pour une période renouvelable de cinq ans, le Directeur est responsable du fonctionnement quotidien de l'agence (programmes de travail, budget et personnel).

L'EMCDDA fournit à l'UE et à ses États membres des «informations factuelles, objectives, fiables et comparables au niveau européen concernant les drogues et les toxicomanies et leurs conséquences». Officiellement créé en 1993, il est opérationnel depuis 1995.